

COMPTE RENDU du

CONSEIL D'ECOLE : 1 2 3

COMMUNE : Péault

Date : 14/03/24

ECOLE : Charlotte Menanteau

Durée : 2h

PARTICIPANTS (NOM et Qualité) :

- Mme ROY (directrice)
- M. MARIN (enseignant)
- Mme POIRIER (enseignante)
- Mme LECOUPLE (DDEN)
- Mme MOREAU (maire de Péault)
- M. RENAUDEAU (adjoint aux affaires scolaires)
- Mme DAVIET (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme DUFLOT (représentante des parents d'élèves titulaire)

EXCUSES (NOM et Qualité) :

- Mme REMOND (enseignante complément TP)
- Mme LESGOURGUES (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Mme ALLALOU (représentante des parents d'élèves titulaire)
- Mme MARIN (représentante des parents d'élèves suppléante)
- Mme GUIBERT (ATSEM)
- Mme PETIT (Agente scolaire)

Président de séance : Roy Aurélie

Secrétaire de séance : Duflot Ludivine

Ordre du jour :

- Approbation du précédent conseil d'école
- Point sur les effectifs et prévisions
- Organisation du temps scolaire
- Les projets de l'école
- Budget
- Les travaux
- La sécurité
- Questions diverses

1. Approbation du précédent conseil d'école

Aucune observation particulière n'ayant été relevée suite à la lecture du procès-verbal du conseil d'école du 9 novembre 2023, celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

2. Point sur les effectifs

a – Année en cours

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
2	7	9	8	26	8	4	4	8	11	35	61

b – Année 2024-2025

TPS	PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire	Total école
6	8	8	11	27 (+6 à venir)	9	8	4	4	10	35	62 (+6 à venir)

3. Organisation du temps scolaire

L'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours est soumise à dérogation. Aussi, il est nécessaire de voter en conseil d'école l'organisation retenue pour les trois années à venir.

L'organisation actuelle de l'école est conservée à l'unanimité, voici les horaires retenus :

Lundi : 8h45-11h45 // 13h45-16h45

Mardi : 8h45-11h45 // 13h45-16h45

Jeudi : 8h45-11h45 // 13h45-16h45

Vendredi : 8h45-11h45 // 13h45-16h45

4. Les projets de l'école

a – Projets de sorties et d'interventions

Une convention RPH (Regroupement Pédagogique Hebdomadaire) a été signée avec les écoles de Chasnais et Lairoux. Cette convention permet de bénéficier dans l'année de 5 transports pris en charge à hauteur de 80% par le conseil général pour se rendre conjointement dans des lieux culturels. L'école de Lairoux a en charge cette année la convention RPH. L'Amicale laïque de Péault a donné son accord cette année pour avancer les frais de transport.

Cette année seront concernées les sorties suivantes :

- rencontres danses cycle 1, cycle 2 et cycle 3
- rencontres athlétiques cycle 1
- pentathlon cycles 2 et 3
- jour de fête cycle 1
- jour de fête cycles 2 et 3

Sorties et projets depuis le dernier conseil d'école :

- **Lundi 27 novembre 2023** : Spectacle « Musique pour les Drôles » proposé et financé par le Conseil Départemental pour les cycles 3 (Partage en Scène).
- **Mardi 28 novembre 2023** : Spectacle « Les beaux habits du Président Falbalo » proposé par l'association Jour de fête pour les élèves du CP au CM2 financé par l'Amicale Laïque.

- **Mardi 28 novembre 2023 à 19h00** : Réunion d'informations sur le harcèlement pour les parents d'élèves des écoles de Péault, Lairoux et Chasnais à la salle communale de Lairoux.
- **Du lundi 11 décembre 2023 au lundi 19 février 2024** : Intervenant musique proposé par la communauté de communes pour les élèves du CP au CM2.
- **Dimanche 10 décembre 2023** : Fête de Noël.
- **Dimanche 17 décembre 2023** : Marché de Noël de l'Amicale Laïque (participation des élèves de l'école : créations d'objets ou préparations culinaires).
- **Mardi 19 décembre 2023** : Rencontre jeux collectifs pour les maternelles avec les écoles de Chasnais et de Lairoux à Péault.
- **Toutes les fins de mardi après-midi depuis janvier** : Travail collaboratif autour de la comédie musicale de Peter Pan (création de décors, de costumes, apprentissage de danses et de chants)
- **Vendredi 19 janvier 2024** : Visite de l'exposition sur « Alexandre Soljenitsyne » à l'Historial de la Vendée pour les cycles 3 (financé par le conseil départemental).
- **Vendredi 26 janvier 2024** : Présentation de l'association « Les bouchons de l'avenir » et mise en place du point de collecte dans l'école.

Sorties et projets à venir :

- **Du mardi 19 mars au mardi 4 juin 2024** : Piscine pour les élèves du CP au CM2. Merci aux parents acceptant de nous accompagner.
- **Lundi 25 mars 2024** : Photos de classe
- **Du vendredi 5 avril au vendredi 14 juin 2024** : Intervenant EPS proposé par la communauté de communes pour les élèves du CP au CM2 : hockey pour les cycles 2 et ultimate pour les cycles 3 (dans la cour de l'école).
- **Le 15 avril et le 24 juin** : Découverte de l'allemand pour les élèves de CM avec une enseignante du collège.
- **Mardi 14 mai 2024 (après-midi)** : Spectacle « Karl » proposé par l'association Jour de fête pour les élèves de la maternelle financé par l'Amicale Laïque.
- **Vendredi 17 mai 2024** : Sortie de la classe cycle 1 au château de Talmont. Atelier cuisine avec Stéphanie pour les CP.
- **Semaine du 21 au 26 mai 2024** : Semaine du livre Jeunesse à Luçon. Rencontre avec Emma Robert pour le cycle 2 et Anne-Margot Ramstein pour le cycle 3.
- **Jeudi 23 mai 2024** : Atelier cuisine avec Stéphanie pour les GS.
- **Mardi 28 mai 2024** : Atelier cuisine avec Stéphanie pour les MS.
- **Jeudi 30 mai 2024** : Rencontres danses avec les écoles de Chasnais et de Lairoux pour tous, à Péault pour l'élémentaire, à Chasnais pour la maternelle.
- **Jeudi 6 juin 2024** : Atelier cuisine avec Stéphanie pour les CE1-CE2.
- **Mardi 11 juin 2024** : Atelier PS et TPS avec Stéphanie (à confirmer, peut-être un atelier découverte des fruits)
- **Jeudi 13 juin 2024** : Atelier cuisine avec Stéphanie pour les CM1.
- **Mardi 18 juin 2024** : Représentation de la comédie musicale « Peter Pan » à la salle Othello.
- **Jeudi 20 juin 2024** : Semaine Terre de Jeux à Mareuil-sur-Lay-Dissais : organisation de rencontres sportives pour les écoles de la communauté de communes autour du thème des Jeux Olympiques.
- **Jeudi 27 juin 2024** : Atelier cuisine avec Stéphanie pour les CM2.
- **Samedi 29 juin 2024** : Fête de l'école
- **Lundi 1er juillet 2024** : Rencontres athlétiques pour les élèves de la maternelle à Lairoux.
- **Mardi 2 juillet 2024** : Pentathlon à Lairoux pour les élèves du CP au CM2.

5. Le budget

a – Budget de la coopérative scolaire

Solde du compte au 01/09/2023 : 1434,73€	
Dépenses	Crédits
Cotisation carte de dépôt : 7,40€	Vente de gâteaux Bijou : 3253,80€
Frais de fonctionnement OCCE : 143,75€	
Transport Chasnais : 120€	
Facture gâteaux Bijou : 2786,40€	
Achat matériel comédie musicale : 221,94€	
Achat goûters rencontre sport / réunion : 29,27€	
Total des dépenses : 3308,76€	Total des crédits : 3253,80€
Solde du compte au 24/01/2024 : 1379,77€	

Dépenses à venir pour les transports : matinée au collège (1 car), répétition de la comédie musicale (2 cars).

b – Budget concernant les sorties scolaires ou les projets de grande envergure

L'amicale laïque nous exprimant chaque année un peu plus que les finances sont difficiles, de plus en plus de transports sont pris en charge par la coopérative scolaire.

Aussi, pour davantage de visibilité, l'équipe enseignante souhaiterait pouvoir bénéficier d'une enveloppe budgétaire annuelle, avec un montant connu à l'avance, de la part de l'amicale laïque pour pouvoir mieux anticiper les dépenses liées aux sorties et aux différents projets qui pourraient voir le jour. Également, une demande de subvention a été faite auprès de la mairie au nom de la coopérative scolaire afin de nous aider dans ce sens aussi à maintenir des sorties pour les élèves.

Nous rappelons aussi que c'est bien l'équipe enseignante qui est à l'origine des sorties et projets : « Les sorties scolaires sont organisées à l'initiative d'un ou plusieurs enseignants dans le cadre du projet d'école. Les activités pratiquées lors de ces déplacements viennent nécessairement en appui des programmes scolaires et nourrissent le projet pédagogique de la classe. » (Source Eduscol)

6. Les travaux

Voici la liste des observations de l'équipe enseignante en matière de travaux :

- un des porte-manteaux du couloir près de la garderie ne tient plus. *Il a été retiré.*
- un des deux drapeaux de la façade de l'école est tombé avec le vent, il a été entreposé sous le préau près du bac à sable. *Il a été remis.*
- le spot extérieur au-dessus de la porte de la maternelle est cassé. *Quelqu'un doit intervenir.*
- la gouttière au coin du local qui est dans la cour de récréation est déboîtée. *Elle a été refixée.*
- l'installation d'un cache urinoir (type paravent) pour plus d'intimité dans les toilettes maternelle et élémentaire serait utile. *Il a été installé dans les toilettes de l'élémentaire.*
- la porte en bois des toilettes de la maternelle laisse passer l'air lorsque le préau est ouvert. *Un boudin a été placé en bas de la porte.*
- il y a un courant d'air également au niveau de la porte PVC blanche extérieure de la classe des cycle 3. *Il faut bien relever la poignée pour que la porte ferme correctement.*
- la glissière du toboggan est descellée. *Quelqu'un doit intervenir.*
- il y a des fuites dans les différentes toilettes. *Cela est à vérifier.*
- certaines vis des cuvettes maternelles seraient à refixer. *Cela est à vérifier.*
- le cache rouleau papier toilette dans les toilettes adultes et le couvercle de la poubelle sont défectueux. *Il a été refixé et la poubelle va être changée.*
- la fermeture des grilles dans l'optique de contrôler l'accès à l'école et de permettre une plus grande sécurité des enfants serait à envisager : système de fermeture permettant l'ouverture à distance et la possibilité de voir ou d'entendre les personnes qui se présentent au portail (garderie). Le grand portail pourrait être fermé par une simple chaîne avec une clé dans la boîte à clés du garage. Le portail de la cantine par un système de fermeture magnétique/ouverture à distance et celui de l'école avec ce même système mais avec en plus un interphone pour Sandrine le soir. *Une réflexion sur le sujet va être menée, mais cela ne sera pas fait dans l'immédiat.*
- la peinture des marches extérieures s'effrite. *Cela sera fait aux beaux jours.*

- il semblerait qu'il manque une couche de peinture sur la seconde colonne du préau fermé. *Il s'agirait d'une différence de surface entre les deux colonnes et/ou d'un vieillissement différent du support, cela ne sera pas refait.*
- l'obscurité dans la salle de sieste serait appréciable. *Des adhésifs noirs ont été positionnés, Camille donnera son avis sur cela pour voir si cela suffit.*
- la lettre O sur la devanture de l'école commence à tomber. *Elle sera recollée.*
- la retenue de la porte de la cantine a cassé avec la tempête. *Un menuisier interviendra.*
- la vitre de la salle de motricité s'est fissurée par choc thermique. *Elle sera remplacée/réparée, une demande va être faite aux assurances.*

7. La sécurité

Un exercice incendie a été effectué le 19 janvier 2024. Il s'est dans l'ensemble bien déroulé, mais il a été signalé que l'alarme qui provient du couloir ne s'entendait presque pas lorsque les portes des classes étaient fermées.

8. Questions diverses

Mme le maire souhaite revenir sur les dépenses allouées annuellement à l'école, suite à des échos qui iraient dans le sens que la commune ne fait rien pour l'école.

Les dépenses pour l'école représentent 25% du budget annuel de la commune :

Sur l'année 2022-2023 :

65900 € pour le fonctionnement de l'école (personnel, assainissement, eau, électricité...)

5000€ pour le fonctionnement pédagogique

8500€ pour l'amicale laïque

6500€ pour rembourser l'emprunt de l'extension

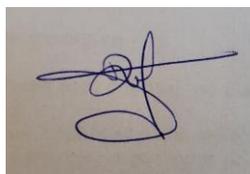
11750€ pour rembourser l'emprunt des travaux récents

Également, une facture de 1453€ est parvenue à la mairie pour la régularisation du copieur pour la période de juillet à septembre dernier. Celle-ci porte sur des impressions couleur. L'équipe enseignante présente ne comprend pas ce changement, les habitudes de travail n'ont pas évolué par rapport aux autres années, le noir et blanc est toujours privilégié. Le paramétrage des préférences d'impression va être vérifié sur chaque ordinateur, afin de mettre par défaut une impression noir et blanc. Suite au conseil d'école, l'équipe enseignante a réalisé que le copieur actuel n'était arrivé que fin août 2023, une demande a donc été faite pour que la mairie vérifie quel est le copieur concerné, le nouveau ou l'ancien, étant donné que le nouveau se trouvait auparavant à la mairie.

Signatures :



Directrice : Aurélie ROY



Secrétaire : Ludivine DUFLOT